

Interpellation – Caméras de surveillance et reconnaissance faciale

L'annonce récente par les CFF de leur intention d'installer, dans 48 gares suisses, un système de reconnaissance faciale des utilisateurs nous interpelle.

Questions à la Municipalité :

- Est-ce que la gare CFF de Nyon fait partie des 48 « élues » ?
- Quelle est la position de la Municipalité par rapport à ce projet ? Spécifiquement, comment la Municipalité prévoit-elle de protéger les Nyonnaises et Nyonnais contre cette invasion de leur sphère privée ?

Dans ce même contexte, 4 caméras de surveillance ont été installées en 2012 dans le périmètre de la gare. Questions :

- Quel bilan peut-on tirer de leur utilisation ?
- Est-ce que la Municipalité envisage le déploiement d'autres caméras de surveillance, par exemple au Chemin Cossy ou au Collège de Marens ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Robert Jenefsky
Conseiller communal
Parti indépendant nyonnais

1^{er} mars 2023